AMBASSADE DE FRANCE A BUDAPEST

Lendvay utca 27 1062 Budapest le 27/04/2015

Téléphone : 00 36 1 374 11 00

Objet : PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES 2015/2016

La séance plénière du premier conseil consulaire s'est tenue le 22/04/2015 à l'adresse suivante :

Ambassade de France en Hongrie Lendvay utca 27 1062 Budapest

Participants :

Etaient présents :

Membre de droit :

- Mme DUBARD Jeanne, Autre, Conseiller consulaire

- M. GALHARAGUE Roland, Chef de poste ou son représentant, Ambassadeur

- M. LEFEBVRE Franck, Autre, Conseiller consulaire

- Mme MASKAY Anne-Marie, Chef de poste ou son représentant, Présidente

- M. MEGE Benjamin, Autre, Conseiller consulaire

Membre désigné :

- Mme DAUDIER Clémentine, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, représentant du personnel enseignant, en remplacement de M. CHIQUET

- Mme GODRIE Caroline, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, représentant du personnel enseignant

- M. GOMEZ Yves-André, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, SNUIPP-FSU

- M. HAUDECOEUR Régis, Représentant établissement d'enseignement, Proviseur

- Mme HOURS Virginie, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), UFE

- M. JOUBERT Vincent, Agent comptable de l'établissement, Directeur des affaires financières du Lycée

- Mme LAGOUDAKIS Martine, Conseiller culturel ou son représentant, Secrétaire Générale, en remplacement du Conseiller culturel

- Mme LAMBERT-MOCHEL Christine, Représentant établissement d'enseignement, Directrice d'école

- M. VANDEWALLE Etienne, Représentant des parents d'élèves, Président APE

Experts :

- Mme BARBET Catherine, Représentant d'autres associations de Français , Présidente de Budapest Accueil

- Mme GUEDAH Sylvie, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires, Secrétaire

- Mme VANDEWALLE Marie, Consul-adjoint (non président de la CLB), Consule, chef de chancellerie

Absents :

- M. CHIQUET Olivier, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, représentant du personnel enseignant, excusé

- M. FERRAGE Hervé, Conseiller culturel ou son représentant, COCAC, excusé

- M. OSETE José, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), ADFE, excusé

Ont été remis aux membres du conseil consulaire les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,

- Instruction générale,

- Télégramme de cadrage,

- Eléments du barème,

- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,

- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

Monsieur l'Ambassadeur a introduit les travaux. La Présidente a ouvert la séance en commentant le cadrage de la campagne des bourses 2015/2016. Elle a ensuite présenté le bilan de la campagne en cours 2014/2015 pour les pays du rythme nord et dans le monde. Pour les pays du rythme nord, le montant définitif des bourses accordées au titre de la campagne 2014/2015 s'élève à 88,9 millions

d'euros pour 23 701 boursiers. La Présidente a précisé qu'une demande de recours gracieux avait été déposée hors commission. Compte tenu du contexte local et de l'indice de parité de pouvoir d'achat, la Présidente a mis en débat la modification éventuelle du seuil du patrimoine mobilier et immobilier qui place les familles hors barèmes. Elle a ensuite indiqué le cadre budgétaire rigoureux dans lequel s'inscrivent les travaux du présent conseil. Pour Budapest, l'enveloppe limitative attribuée pour l'année 2015/2016 s'élève à 310 000 euros. La Présidente a rappelé le principe de confidentialité des débats et a sollicité des membres les observations éventuelles d'ordre général suscités par ses propos ou le contexte de la campagne. Le proviseur du lycée a ensuite indiqué les mouvements constatés. il a également précisé que les tarifs de transport ont été revus légèrement à la hausse (augmentation de 3% au lieu de 2% par rapport à l'année dernière) par rapport aux chiffres précédemment communiqués. Les nouveaux tarifs ont été saisis dans SCOLA. Il a rappelé que les élèves des niveaux pré-élémentaire et élémentaire ne sont pas autorisés à quitter l'établissement à l'heure du déjeuner et restent donc à la cantine. En seconde partie, la commission a entamé l'examen des dossiers.

Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance

Les membres du conseil ont choisi de ne pas modifier les seuils de patrimoine mobilier et immobilier pour Budapest afin de ne pas exclure des familles et proposent une étude des situations au cas par cas. Lors de ce conseil, 76 dossiers de demandes de bourse scolaire ont été étudiés dont 11 premières demandes. Trois dossiers sont proposés au rejet dont 1 pour exclusion patrimoine et 2 pour revenus hors barème. 1 dossier est proposé au rejet pour départ de la circonscription. Dix dossiers ont fait l'objet de débats, en particulier pour 4 familles ayant un patrimoine immobilier important (supérieur à 120 000 €). Le conseil a proposé une modulation à la hausse pour 7 dossiers et une modulation à la baisse pour 2 dossiers au motif de patrimoine immobilier important. Les travaux de ce premier conseil se sont inscrits dans l'enveloppe limitative impartie.

Emargement des participants